

Besançon, le

PÔLE SERVICES TECHNIQUES URBANISME
ENVIRONNEMENT
Département des Mobilités
Direction Voirie
Service Propreté

Madame Anne VIGNOT
Maire de Besançon

à

Objet : Claude Pouillet dépôt d'ordure

Affaire suivie par : Didier TOURNOUX
Courriel : voirie@grandbesancon.fr
Tél. 03.81.61.51.26
N/Réf. : PROPLETE/PP

Madame,

J'ai bien reçu votre courriel du 13 juin dernier, dans lequel vous me faites part de la présence *d'un dépôt d'ordures massif – habits, armoire, ordures etc.* selon vos mots.
Votre courrier a retenu toute mon attention.

Comme vous, nous déplorons les incivilités de certains qui malheureusement composent notre quotidien, mais ne pouvons toutes les contrecarrer. Nous sommes mobilisés sur l'ensemble de la Ville afin de maintenir les espaces publics propres.

Suite à votre signalement le service Voirie Propreté est intervenu dans le secteur dès le lundi 13 juin.

Au sujet du vélo nous mettons en copie de votre courriel nos collègues de la Police Municipale qui ont en charges de vérifier et essayer de trouver le propriétaire du vélo en question.

Espérant avoir répondu à vos requêtes et vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre Ville, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée

*Copie(s) : PM, F. Gagnor
Vu, le Chef de service :
Vu, le Directeur :*

Accueil :
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Courriers :
Mairie de Besançon - 6 rue Mégevand – 25034 Besançon

Besançon, le @

PÔLE SERVICES TECHNIQUES, URBANISME ET
ENVIRONNEMENT

Direction Voirie et Déplacements

Service Propreté

Objet : 25 rue Claude Pouillet

Affaire suivie par : Didier TOURNOUX

Courriel : voirie@besancon.fr

Tél. 03.81.61.51.26

N/Réf. : PROPLETE/DT /372361

Bureaux ouverts
du lundi au vendredi
de 8H30 à 12H00
et de 13H30 à 17H30

Madame,

Votre courriel du 06 juin 2019 concernant une problématique liée au point de regroupement des cartons rue Claude Pouillet a attiré mon attention.

La Ville ainsi que la Direction Générale des Déchets sont bien conscients des incivilités faites par les riverains du centre-ville. Une lutte systématique de ces contrevenants est en cours et un ramassage régulier de ce type de dépôt est fait.

Je peux vous assurer que les services de la Ville sont mobilisés pour tenter d'enrayer ce phénomène croissant d'incivilités.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe au Maire Déléguée
à la Voirie, Espace Public

Marie ZEHAFF.

Vu, le responsable,

Vu, le Directeur du service Voirie et Déplacements

Besançon, le

PÔLE SERVICES TECHNIQUES URBANISME
ENVIRONNEMENT
Département des Mobilités
Direction Voirie
Service Propreté

Madame Anne VIGNOT
Maire de Besançon

à

Objet : Nuisances des souffleurs

Affaire suivie par : Didier TOURNOUX
Courriel : voirie@grandbesancon.fr
Tél. 03.81.61.51.26
N/Réf. : PROPLETE/PP/569475

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courriel du 8 septembre dernier, dans lequel vous évoquez la nuisance sonore des souffleurs du service Voirie Propreté, qui a retenu toute mon attention.

Plus de 70% de notre matériel portatif est dorénavant du matériel électrique.. Les appareils thermiques restants sont utilisés pour certaines missions où nous avons besoin de « puissance-moteur » notamment. Ce matériel est le meilleur compromis afin d'exercer notre métier de nettoyage des espaces publics avec efficacité en prenant en compte la pénibilité du métier pour nos agents.

Nos horaires d'interventions sont quant à eux ciblés pour des interventions efficaces et sécurisées, avant les différents flux piétons cycles véhicules en tous genres circulant sur le domaine Public.

Nous rappellerons toutefois les consignes de vigilance et de bonne utilisation de nos matériels portatifs sur le Domaine Public.

Espérant avoir répondu à votre courriel, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAFF

Copie(s) : A. Couturet
Vu, le Chef de service : D. Tournoux
Vu, le Directeur :

PÔLE SERVICES TECHNIQUES URBANISME
ENVIRONNEMENT
Département des Mobilités
Direction Voirie
Service Propreté

Besançon, le

Madame Anne VIGNOT
Maire de Besançon

à

**Objet : propreté le quai Vauban passage place
Révolution**

Affaire suivie par : Didier TOURNOUX
Courriel : voirie@grandbesancon.fr
Tél. 03.81.61.51.26
N/Réf. : PROPLETE/PP/609352

25000 BESANCON

Madame,

J'ai bien reçu votre courriel du 31 janvier dernier, dans lequel vous évoquez un manque de caméra et de corbeille dans le passage « 8 trous » reliant le quai Vauban à la place de la Révolution. Votre courriel a retenu toute mon attention.

Ce passage est traité manuellement (lavé, désinfecté) au quotidien par le service propreté.

Concernant votre demande d'implantation d'une nouvelle corbeille, un point supplémentaire de collecte ne nous semble pas opportun. Il en existe déjà une en sortant du passage à droite côté quai Vauban.

Nous mettons en copie de votre courriel la Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Public en charge des moyens de surveillance urbaine.

Espérant avoir répondu à vos requêtes, Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAFF
Conseillère Municipale Déléguée

Copie(s) : DSTP, A. Couturet
Vu, le Chef de service : D. Tournoux
Vu, le Directeur :

Besançon, le

Madame Anne VIGNOT
Maire de Besançon

à

PÔLE SERVICES TECHNIQUES URBANISME
ENVIRONNEMENT
Département des Mobilités
Direction Voirie
Service Propreté

**Objet : Plaque commémorative des Algériens
victimes de la répression**

Affaire suivie par : Didier TOURNOUX
Courriel : voirie@grandbesancon.fr
Tél. 03.81.61.51.26
N/Réf. : PROPLETE/PP/576350

Monsieur le Consul,

J'ai bien reçu votre courrier du 23 septembre dernier dans lequel vous me signalez l'état de la corbeille à proximité de la plaque commémorative des Algériens victime de la répression lors d'une manifestation pacifique le 17 octobre 1961 à Paris.
Sachez, que votre courrier a retenu toute mon attention.

J'ai demandé au Service Voirie Propreté de répondre favorablement à votre demande.
L'intervention des équipes du service est programmée pour la semaine 40, la corbeille en question sera déplacée vers un endroit plus adéquat et ainsi éloignée de la plaque commémorative.

Espérant avoir répondu à votre requête et vous remerciant de l'attention que vous portez à notre Ville, je vous prie d'agréer, Monsieur , l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAFF
Conseillère Municipale Déléguée

Copie(s) : E. Bouvant

Vu, le Chef de service : D. Tournoux
Vu, le Directeur :